

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24787**

### Intitulé

Agent(e) d'installation et de maintenance des matériels micro-informatiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association pour la promotion d'un centre de technologies - Actif CNT, EUROFORM, Institut lillois d'éducation permanente (ILEP)	Directeur d'ACTIF, Directeur EUROFORM, Directeur de l'ILEP

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

255s Bobinage, câblage et assemblage de circuits et d'ensembles électriques-électroniques ; Installation et pose de circuits et ensembles électriques

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Agent-e d'Installation et de Maintenance des Matériels Micro-Informatiques assure l'installation, la mise en service et la maintenance au 1er niveau des équipements et des solutions micro-informatiques fixes et mobiles. Il / elle assure l'assistance au 1er niveau des clients et utilisateurs de la micro-informatique dans un service informatique d'entreprises, un magasin spécialisé (revendeurs, GSS, GSA...) ou un centre de services. En outre, il / elle est capable de conseiller, d'assister les utilisateurs en présentiel ou à distance. Il / elle peut également être chargé-e d'activités annexes telles que la réalisation de devis, de factures et de rapports d'interventions.

L'agent-e d'Installation et de Maintenance des Matériels Micro-Informatiques est capable de :

#### CAPACITES TECHNIQUES

- 1) INSTALLER, CONFIGURER ET METTRE EN SERVICE UN MATERIEL MICRO-INFORMATIQUE FIXE OU MOBILE ET SES PERIPHERIQUES  
Assembler et intégrer un système micro-informatique  
Réaliser la mise en production logicielle d'un système poste client ou mobile  
Adapter les différents éléments d'un système poste client ou mobile  
Assister au 1er niveau l'utilisateur ou le client
- 2) INSTALLER, CONFIGURER ET METTRE EN SERVICE UN EQUIPEMENT MICRO-INFORMATIQUE FIXE OU MOBILE SUR UN RESEAU LOCAL  
Réaliser le câblage réseau  
Mettre en réseau un poste de travail micro-informatique  
Mettre en service un équipement ou un périphérique sur un réseau local  
Connecter un client fixe ou mobile sur une solution réseau locale ou distante
- 3) DIAGNOSTIQUER, INTERVENIR ET ASSURER LA CONTINUITE DE SERVICE DU MATERIEL MICRO-INFORMATIQUE FIXE OU MOBILE  
Intervenir sur un dysfonctionnement d'un système micro-informatique  
Réaliser le suivi de l'intervention

#### CAPACITES RELATIONNELLES ET COMMERCIALES (communes aux trois activités) :

- Appliquer avec maîtrise les techniques de communication et de dialogue,
- Appliquer avec maîtrise les techniques de conseil et d'assistance technique à l'utilisateur

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les entreprises qui emploient les Agent-e d'Installation et de Maintenance des Matériels Micro-Informatiques se classent en 4 grandes catégories :

- Les revendeurs de matériel informatique (TPE / PME)
  - La grande distribution (Grandes surfaces alimentaires et spécialisées)
  - Les SSII / ESN (Entreprises de services du numérique)
  - Les services informatiques des entreprises (industries, banques, assurances...) et d'administrations disposant d'un service informatique
- Agent / Agente de maintenance en informatique

Hotliner

Technicien(ne) d'Assistance au 1er niveau

Agent(e) de déploiement micro-informatique

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

**Réglementation d'activités :**

Préparation à l'habilitation électrique BR

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

Descriptif des composantes de la certification en fonction des voies d'accès à la certification :

Le titre d'Agent(e) d'Installation et de Maintenance des Matériels Micro-Informatiques est accessible :

1) Dans le cadre d'un parcours de formation :

Contrôle continu (coefficienté 30 %)

Une note de compétences sociales (coefficientée 10 %)

Une note du tuteur pour le stage effectué en entreprise (coefficientée 30 %)

Examen final comprenant 3 épreuves pratiques d'une durée de 3 heures (3x 1 heure) et un entretien (30 mn) avec le jury sur la base d'un rapport d'activité en entreprise (coefficienté 30 %)

Les épreuves d'examen final sont évaluées par des professionnels du domaine et en activité

2) Dans le cadre d'une VAE

Epreuve professionnelle (dite de vérification) d'une durée de 4 heures par candidat(e) évaluée par le formateur référent de la certification, désigné rapporteur

Entretien avec le Jury de certification, d'une durée de 30 mn par candidat(e)

Dans les 2 cas, la décision de délivrance du titre est prise par le Jury de certification. En cas de validation partielle, le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans.

Liste des blocs de compétences attestées :

INSTALLER, CONFIGURER ET METTRE EN SERVICE UN MATERIEL MICRO-INFORMATIQUE FIXE OU MOBILE ET SES PERIPHERIQUES  
INSTALLER, CONFIGURER ET METTRE EN SERVICE UN EQUIPEMENT MICRO-INFORMATIQUE FIXE OU MOBILE SUR UN RESEAU LOCAL  
DIAGNOSTIQUER, INTERVENIR ET ASSURER LA CONTINUTE DE SERVICE DU MATERIEL MICRO-INFORMATIQUE FIXE OU MOBILE

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 professionnels en activité (2 représentants employeurs et 2 représentants salariés)</li> <li>• Le Directeur et le Formateur-Référent (sans voix délibérative)</li> </ul>
Après un parcours de formation continue	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 professionnels en activité (2 représentants employeurs et 2 représentants salariés)</li> <li>• Le Directeur et le Formateur-Référent (sans voix délibérative)</li> </ul>
En contrat de professionnalisation	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 professionnels en activité (2 représentants employeurs et 2 représentants salariés)</li> <li>• Le Directeur et le Formateur-Référent (sans voix délibérative)</li> </ul>
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 professionnels en activité, issus du Jury de certification par la voie de la formation (1 représentant employeur et 1 représentant salarié)</li> <li>• Le Directeur et le Formateur-Référent (sans voix délibérative)</li> </ul>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 14 janvier 2007, jusqu'au 14 janvier 2012.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Agent(e) d'installation et de maintenance des matériels micro-informatiques" avec effet au 3 décembre 2015, jusqu'au 3 décembre 2020.

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des

certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau V, sous l'intitulé "Agent d'intervention en matériel micro-informatique" avec effet au 31 décembre 2014, jusqu'au 31 décembre 2015.

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau V, sous l'intitulé "Agent d'intervention en matériel micro-informatique" avec effet au 14 janvier 2012 jusqu'au 14 avril 2015.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Agent d'intervention en matériel micro-informatique'.

Arrêté du 26 mai 2000 publié au Journal Officiel du 8 juin 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Agent d'entretien en matériel informatique'. Observations : Homologation pour un an à compter de la publication du présent arrêté au Journal Officiel.

Arrêté du 7 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Agent de maintenance en micro-informatique'. Observations : Homologation par extension du titre délivré par l'ILEP à EUROFORM.

Arrêté du 31 juillet 1996 publié au Journal Officiel du 28 août 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Agent de maintenance en micro-informatique'. Titre délivré par l'ILEP et ACTIF.

Arrêté du 28 juillet 1988 publié au Journal Officiel du 31 août 1988 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Agent de maintenance en électronique appliquée à la micro-informatique'. Titre délivré par l'ILEP

### **Pour plus d'informations**

#### **Statistiques :**

45 bénéficiaires du titre par an.

#### **Autres sources d'information :**

<http://www.ilep.fr>

<http://www.actifcnt.com>

<http://www.euroformformation.com>

<http://www.ilep.fr>

<http://www.actifcnt.com>

<http://www.euroformformation.com>

#### **Lieu(x) de certification :**

INSTITUT LILLOIS D'EDUCATION PERMANENTE (ILEP)

1, place Georges Lyon

BP 1194

59013 Lille Cedex

ACTIF CENTRE DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

36, rue de l'abreuvoir

BP 36

59301 Valenciennes Cedex

EUROFORM (GROUPE ADREP)

Le Bel Ormeau - Bât H 373, avenue Jean-Paul Coste

13100 Aix en Provence

#### **Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

ILEP Lille - 1 Place Georges Lyon - BP 1194 - 59013 LILLE

ACTIF Valenciennes - 36 rue de l'Abreuvoir BP36 - 59301 VALENCIENNES cedex

EUROFORM - 13, avenue Ambroise Croizat - 13130 Berre l'Etang

EUROFORM - Le Bel Ormeau - Bât H 373, av. J.-P. Coste - 13100 Aix en Provence

#### **Historique de la certification :**

Anciens libellés de la certification (ILEP) :

- Agent de maintenance en électronique appliquée à la micro-informatique (Arrêté du 28 juillet 1988 publié au Journal Officiel du 31 août 1988).

- Agent de maintenance en micro-informatique (Arrêté du 31 juillet 1996 publié au Journal Officiel du 28 août 1996).

- Agent d'entretien en matériel informatique (Arrêté du 26 mai 2000 publié au Journal Officiel du 8 juin 2000).

- Agent d'intervention en matériel micro-informatique (Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007)

Anciens libellés de la certification (ACTIF) :

- Agent de maintenance en électronique appliquée à la micro-informatique (Arrêté du 28 juillet 1988 publié au Journal Officiel du 31 août 1988).

- Agent de maintenance en micro-informatique (Arrêté du 31 juillet 1996 publié au Journal Officiel du 28 août 1996).

- Agent d'entretien en matériel informatique (Arrêté du 26 mai 2000 publié au Journal Officiel du 8 juin 2000).

- Agent d'intervention en matériel micro-informatique (Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007)

- Anciens libellés de la certification (EUROFORM) :

- 'Agent de maintenance en micro-informatique'. (Arrêté du 7 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997).

Observations : Homologation par extension du titre délivré par l'ILEP

- 'Agent d'entretien en matériel informatique' (Arrêté du 26 mai 2000 publié au Journal Officiel du 8 juin 2000).

- Agent d'intervention en matériel micro-informatique (Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007)

**Certification précédente :** Agent d'intervention en matériel micro-informatique